

CORPS EN MOUVEMENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

L'implication dans un projet culturel pour les acteurs, professionnels de la santé (secteurs sanitaire et médico-social) - le plus souvent en sus de leur métier d'origine (soignant, animateur...) - peut être source d'inquiétude, de fantasme parfois de rejet. Pourtant, lorsque l'échange entre professionnels du soin et de la culture est animé par un désir de coopération, il arrive que s'inventent de nouveaux savoir-faire. De ces inventions, souvent modestes et ponctuelles, il est possible de tirer enseignement et innovation.

Cette créativité solidaire entre le monde du soin et celui de la culture oblige à de nouveaux apprentissages dans les deux secteurs professionnels : pour mieux connaître les métiers des uns et des autres, pour inventer des agencements de compétences au service d'une action commune; pour mettre en œuvre des méthodologies particulières, notamment en matière de travail en réseau.

Le but de cette formation, aux modalités pédagogiques basées sur des ateliers d'intelligence collective, des mises en situation et des apports théoriques constituant un cadre de références communes, est de favoriser la reconnaissance de l'intérêt de ces coopérations dans l'enrichissement des pratiques des professionnels de santé d'une part, et d'accompagner leur engagement en la matière.

OBJECTIF DE FORMATION

Optimiser sa posture d'accompagnement par le biais d'expériences sensibles et découvrir des pratiques innovantes qui peuvent nourrir le travail auprès de personnes fragiles

COMPÉTENCES VISÉES

- . Identifier multiples pratiques corporelles non thérapeutiques
- . Diversifier leur pouvoir d'action en activant de nouvelles manières plus adéquates à différentes situations jugées difficiles
- . S'engager corporellement dans la relation avec des personnes vulnérables
- . Maîtriser des gestes soutenant la bienveillance et la communication non verbale
- . Exercer leur métier avec une meilleure conscience corporelle et prévenir les risques musculo-squelettiques liés à leur profession
- . Repérer les valeurs communes qui sous-tendent les pratiques relatives au projet artistique et culturel auprès des professionnels et des usagers
- . Favoriser le transfert des acquis dans le cadre de projets concrets

LE CONTENU

Atelier sur la communication non verbale et le toucher dans la posture de l'accompagnant professionnel

- . la qualité de l'engagement corporel dans la relation avec des personnes vulnérables
- . la conscience corporelle et la qualité de sa posture pour contribuer à la prévention des risques musculo-squelettiques liés à sa profession
- . les outils et les enjeux de la communication non-verbale dans l'accompagnement Atelier artistique sur la pratique corporelle du toucher
- . un répertoire de gestes simples soutenant la bienveillance
- . le dialogue tonico-émotionnel : les émotions dans la relation à l'autre à partir du toucher

Enjeux théoriques et éthiques : Les différentes représentations artistiques du handicap, la notion d'œuvre participative, la création in situ...

Etudes de cas : Présentation de quelques projets impliquant artistes et personnes vulnérables.

PUBLIC CIBLE

Pour les professionnels des secteurs sanitaires ou médico-social, pour des artistes.

PRE-REQUIS

Appétence à la mobilisation corporelle.

CONSIGNE

Une tenue confortable est exigée, permettant les mouvements au sol notamment.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Un questionnaire de positionnement envoyé en amont la formation permet de recueillir les attentes des stagiaires et de mesurer le degré de connaissance du sujet. Ces attentes seront, si elles s'avèrent proportionnées à la dimension de la formation, discutées en début d'action puis réexaminées en grand groupe à l'issue de la formation. Les demandes les plus éloignées, se verront satisfaites, autant que possible, par l'enrichissement des ressources pédagogiques numériques mises à disposition de chaque participant.
2. Une évaluation formative sera déployée tout au long de la formation par le biais de mises en situations et de productions.
3. Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. À l'issue de la formation une attestation de formation - ne faisant pas office de titre ni de diplôme - sera délivrée à chaque stagiaire.
4. Une évaluation de la mise en application des acquis est envoyée aux stagiaires à 6 mois après la formation.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel

L'entrée méthodologique retenue ici est celle de la pédagogie active centrée sur les participants et leurs mises en activités. Nous visons, par expérimentations successives, la production progressive et guidée de savoirs et savoir-faire par les stagiaires eux-mêmes dans un cadre pédagogique garanti par le formateur.

Le scénario pédagogique repose donc sur une alternance entre des mises en situations, des retours réflexifs sur ce qui a été fait et des apports théoriques permettant de structurer progressivement les apprentissages.

Un dossier ressource est remis à chaque stagiaire.

INTERVENANT

Valérie Lacamoire – Chorégraphe, directrice artistique de la Cie Les Résonances et psychomotricienne en libéral et en institution.

SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités spécifiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Coût pédagogique : 840 € TTC/jour/stagiaire

Si sociétaire du Pôle Culture et santé : 10% de réduction

Le repas des stagiaires n'est pas pris en charge par le Pôle Culture et Santé.

Prise en charge possible par votre OPCO, sous réserve d'éligibilité de votre dossier

N° de déclaration d'activité organisme de formation : 72 33 08580 33

Durée : 3 journées (7h) dont 2 consécutives

Horaire : 9h – 17h avec pause déjeuner de 1h

Lieu : La Fabrique Pola, Bordeaux (33) ou à définir

RENSEIGNEMENTS

Clara, Directrice du Pôle Culture & Santé et Formatrice • 06 30 57 73 53

Pascale Lanier • Responsable administrative & financière • 07 87 29 95 54

formation@culture-sante-aquitaine.com

Date limite des inscriptions 30 jours avant le 1er jour de la session